



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5873^e séance

Mercredi 23 avril 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kumalo	(Afrique du Sud)
<i>Membres :</i>	Belgique	M. Verbeke
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettahli
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-31495 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M^{me} Angela Kane, Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M^{me} Angela Kane, Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Kane.

M^{me} Kane (*parle en anglais*) : Durant la période à l'examen, les efforts visant à faire avancer le processus politique se sont poursuivis par le biais de négociations bilatérales directes. Il y a eu des épisodes de violence graves, en particulier à Gaza et dans ses alentours, et la création de faits sur le terrain s'est poursuivie en Cisjordanie. À Gaza, la détresse humanitaire s'est également accrue, alors que les conditions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ne se sont pas véritablement améliorées, en dépit des efforts continus.

Les négociations bilatérales entre les parties, qui sont la clef du processus d'Annapolis, consistent en la tenue de réunions régulières à trois niveaux : entre le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert, entre leurs équipes de négociateurs, et entre les experts techniques. Le caractère confidentiel de ces réunions est maintenu. Nous continuons de préconiser des progrès pour parvenir à l'objectif commun d'un traité de paix cette année.

Au cours de la période considérée, 69 Palestiniens, dont 15 enfants, ont été tués lors d'opérations menées par les Forces de défense

israéliennes, et 95 autres blessés. Six Israéliens ont été tués par des militants palestiniens et 27 ont été blessés.

Au moins 70 roquettes et mortiers ont été tirés sur Israël ou sur des points de passage, durant la période à l'examen. Le Hamas et d'autres organisations militantes ont également monté un certain nombre d'attaques contre des points de passage entre Gaza et Israël, qui sont les seules voies d'accès pour l'aide humanitaire internationale. Un attentat terroriste commis par des militants palestiniens le 9 avril contre le dépôt de carburant de Nahal Oz a causé la mort de deux civils israéliens qui participaient à l'approvisionnement en carburant. Le 19 avril, des militants du Hamas ont, au moyen de véhicules blindés et d'explosifs, mené une attaque contre le point de passage de Kerem Shalom, blessant 13 soldats israéliens.

Les opérations aériennes et terrestres menées par Israël contre des militants à Gaza se sont intensifiées suite à l'attentat du 9 avril. Dans plusieurs cas, des civils palestiniens ont été tués lors de ces opérations. Le 16 avril, 12 civils palestiniens, dont plusieurs enfants et un caméraman de télévision, ont été tués lors d'une action israélienne menée contre des militants après l'assassinat de trois soldats israéliens.

Le Secrétaire général continue de condamner les attaques à la roquette ou autres perpétrées par les militants contre les civils et les points de passage. Non seulement, ces attaques mettent en danger la vie des civils israéliens, mais elles causent également des souffrances inacceptables à la population civile de Gaza et risquent d'entraîner une escalade généralisée.

Le Secrétaire général condamne également les pertes civiles résultant des opérations des Forces de défense israéliennes contre des militants. Nous réitérons l'appel lancé à maintes reprises par le Secrétaire général en faveur de la cessation de tous les actes de violence et du respect, par toutes les parties, du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme. Les mesures de châtement collectif doivent cesser.

Nous sommes très inquiets des risques d'une nouvelle escalade de la violence, compte tenu des incidences terribles que cela aurait sur les civils et de la menace qui pèserait ainsi sur la sécurité de toutes les parties, à savoir les Palestiniens, Israël et l'Égypte. Nous appuyons et encourageons l'Égypte à poursuivre ses efforts pour rétablir le calme à Gaza et permettre

ainsi la réouverture des points de passage, ainsi que les efforts qu'elle déploie pour sécuriser la frontière. Nous exhortons toutes les parties à collaborer avec l'Égypte avec un sentiment d'urgence et de responsabilité, et nous demandons instamment à tous les États de la région d'user de leur influence pour rétablir le calme.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Serry, était à Gaza aujourd'hui et il y a fait part des inquiétudes de l'ONU face à la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire.

Avant l'attentat du 9 avril contre le terminal pétrolier de Nahal Oz, environ 65 % des besoins en carburant de la centrale électrique de Gaza étaient couverts par les importations. Suite à cet attentat, Nahal Oz a été fermé du 9 au 21 avril, hormis pendant deux jours. Le Gouvernement israélien examine actuellement les dispositifs de sécurité pour garantir un approvisionnement sûr des carburants commerciaux à Gaza. Si Nahal Oz n'avait pas rouvert aujourd'hui, la centrale électrique aurait dû fermer et les coupures de courant se seraient multipliées dans la plupart des zones de Gaza.

Les faibles niveaux de carburant pour répondre aux besoins en matière de transport, liés eux aussi à la fermeture prolongée de Nahal Oz, sont tout aussi inquiétants. Même avant l'attentat du 9 avril, les importations de diesel et d'essence avaient chuté de manière importante, les importations d'essence ayant stoppé le 18 mars et celles de diesel le 2 avril. La circulation automobile s'en est trouvée tout simplement paralysée. Les effets des faibles importations d'essence et de diesel ont été exacerbés par le refus de l'Association palestinienne des stations-services de distribuer les réserves existantes pour protester contre le faible volume des importations.

La pénurie de carburant a également eu un effet néfaste sur l'approvisionnement en eau et sur l'assainissement. Entre 15 et 20 % de la population ne reçoit plus désormais l'eau courante que durant trois à cinq heures tous les quatre jours, ce qui a un impact sur l'hygiène quotidienne. Chaque jour, 60 000 mètres cubes d'eaux usées brutes ou partiellement traitées continuent d'être déversés dans la Méditerranée. L'absentéisme des étudiants et des enseignants, aussi bien dans les écoles que les universités, atteint 20 %, du fait de la pénurie de carburant pour les transports. Tous les cours des quatre principales universités de Gaza ont été suspendus la semaine dernière. La plupart

des bateaux de pêche sont immobilisés, ce qui va ruiner la saison de la pêche à la sardine.

Les organismes humanitaires sont aussi sévèrement touchés. Les réserves en carburant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) seront épuisées le 24 avril, et afin d'économiser le carburant, l'UNRWA a donné la priorité à la distribution de vivres, au ramassage des déchets solides et aux projets relatifs aux d'égouts. Il a cessé toute activité de surveillance et, depuis le 14 avril, près de la moitié des 1 240 élèves de lycées techniques habituellement transportés par des compagnies de transport scolaire sous contrat avec l'UNRWA ne sont plus en mesure d'aller aux cours. Demain, à moins que l'essence ne soit de nouveau importée, l'UNRWA suspendra l'aide alimentaire qu'il fournit à 650 000 réfugiés, ainsi que ses activités de ramassage des ordures de 500 000 habitants de Gaza. Cinq cent mille autres habitants de Gaza vivent déjà dans 12 municipalités qui ne sont plus en mesure de collecter les déchets, essentiellement en raison de la pénurie de carburant.

Les camions transportant les produits d'importation sont autorisés depuis le 22 avril à emprunter le point de passage de Sufa, depuis qu'une attaque perpétrée le 17 avril par des militants palestiniens a entraîné la fermeture du point de passage de Kerem Shalom. L'ONU a été informée par le Gouvernement israélien que la réouverture sécurisée du point de passage de Kerem Shalom prendra plusieurs semaines. Avant le 17 avril, le niveau des importations par camions à Gaza avait pratiquement doublé en mars, n'atteignant toutefois que le tiers du niveau de mai 2007. Seuls la nourriture, le bétail, les fournitures médicales et les articles de nettoyage sont acheminés de manière régulière dans Gaza. La pénurie des produits de première nécessité varie fortement, ce qui donne lieu à des hausses de prix selon le niveau de l'offre et de la demande. Plus aucun des matériaux nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructure humanitaire des Nations Unies n'est autorisé à pénétrer dans Gaza. Malgré les assurances qui avaient été données, l'UNRWA n'a pas reçu l'autorisation d'importer les équipements nécessaires à la préparation des jeux d'été que l'Office organise annuellement pour 250 000 enfants.

Le point de passage de Rafah a été rouvert brièvement le 14 avril afin de permettre le transfert en

Égypte de 24 malades cardiaques ou atteints d'un cancer pour qu'ils reçoivent des soins médicaux.

Entre-temps, le Hamas a continué à contrôler directement les institutions de l'Autorité palestinienne à Gaza, et des associations palestiniennes indépendantes de défense des droits de l'homme s'inquiètent des violations alléguées des droits de l'homme, notamment du refus d'autoriser l'accès aux détenus palestiniens. Aucun accord n'a été conclu concernant la libération du soldat israélien capturé, Gilad Shalit, ou des prisonniers palestiniens. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas été autorisé à rencontrer le caporal Shalit.

Le 30 mars, après une réunion trilatérale entre la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, le Premier Ministre palestinien Fayyad et le Ministre de la défense d'Israël, Ehoud Barak, le Gouvernement israélien a annoncé une série de mesures destinées à améliorer les conditions en Cisjordanie. Ces mesures prévoient notamment l'ouverture de postes de police supplémentaires de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie; la fourniture d'équipements aux Forces de sécurité palestiniennes; 5 000 permis supplémentaires autorisant des ouvriers de la construction palestiniens à travailler en Israël; l'approbation de mesures visant à faciliter le passage de personnalités régionales et internationales du monde des affaires participant à la Conférence palestinienne sur l'investissement, qui aura lieu à Bethléem. Nous nous félicitons de cette nouvelle, prenons acte des progrès réalisés et encourageons vivement la pleine mise en œuvre de ces mesures.

Le Gouvernement israélien a également annoncé son intention d'éliminer les obstacles en Cisjordanie et a précisé par la suite que 61 obstacles avaient été supprimés. Grâce à ses nombreux travaux sur le terrain, le personnel des Nations Unies a constaté que 44 obstacles avaient été éliminés, tandis que six étaient toujours en place. Aucun élément n'indique si les 11 autres existaient précédemment ou s'ils ont été éliminés. Des 44 obstacles éliminés, cinq étaient d'importants obstacles à la circulation; les 39 autres n'apparaissaient pas sur la liste des 580 obstacles qui existaient précédemment et étaient recensés dans la base de données gérée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous nous félicitons de la disparition de ces obstacles, mais demandons instamment que des progrès supplémentaires et plus importants soient faits pour réduire les restrictions, comme l'envisage l'Accord réglant les déplacements et

le passage, car la réduction des restrictions est vitale pour la relance économique palestinienne.

Des appels d'offres et des permis de construire pour la construction de centaines de logements dans les colonies de peuplement israéliennes situées dans les territoires occupés ont été annoncées ces mois-ci. La construction s'est poursuivie dans de nombreuses colonies de peuplement, de même que la construction d'infrastructures, comme des routes pour les colons. Le Secrétaire général a, à plusieurs reprises, manifesté sa préoccupation à l'égard de toutes les activités de peuplement à Jérusalem-Est ou ailleurs en Cisjordanie, qui constituent une violation du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité et des obligations d'Israël en vertu de la première phase de la Feuille de route. Nous sommes également préoccupés par le fait que les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur l'ordre des Israéliens.

Les travaux de construction du mur se sont poursuivis dans le territoire palestinien occupé; ces travaux ne suivent pas la Ligne verte et sont contraires à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Les restrictions aux opérations des Nations Unies ont continué de se multiplier en Cisjordanie, avec l'affectation de policiers civils israéliens aux points de contrôle, causant des retards importants et des problèmes de sécurité au personnel des Nations Unies passant de Cisjordanie à Jérusalem.

Vingt incidents violents entre des colons et des Palestiniens ont été signalés en mars, dans la partie méridionale de la Cisjordanie; deux Palestiniens auraient été tués.

Les Forces de sécurité palestiniennes en Cisjordanie ont poursuivi des militants et des éléments criminels pendant la période examinée. L'amnistie a été accordée à certains militants à l'issue d'une période probatoire conformément aux accords conclus entre l'Autorité palestinienne et Israël. Un bataillon nouvellement formé des Forces de sécurité palestiniennes devrait être déployé prochainement. Il convient de poursuivre les efforts visant à améliorer la planification nationale en matière de sécurité, à réformer les services de sécurité et à former leurs agents, ainsi qu'à renforcer tous les aspects de l'état de droit, avec l'appui des partenaires internationaux. Une conférence internationale destinée à accroître l'aide dans ce domaine est prévue à Berlin, en juin.

Le représentant du Quatuor, Tony Blair, a continué d'encourager la prise de mesures concrètes pour améliorer les conditions économiques de la population palestinienne. Une conférence palestinienne sur l'investissement, qui sera convoquée par le Premier Ministre palestinien Fayyad du 21 au 23 mai à Bethléem et qui a reçu l'appui de Tony Blair, devrait encourager de nouveaux investissements dans les entreprises palestiniennes.

Le projet complet du Plan palestinien de réforme et de développement est pratiquement achevé. Outre les projets en cours, l'Autorité palestinienne vient de distribuer une liste préliminaire de nouveaux projets destinés à faciliter la mise en œuvre des priorités du Plan palestinien de réforme et de développement.

Le Cabinet palestinien a approuvé le budget de 2008 le 31 mars. L'Autorité palestinienne est actuellement en mesure de financer ses frais courants, y compris pour le mois de juin, mais elle sera confrontée à un déficit de plus de 600 millions de dollars au cours du deuxième semestre de 2008. Ce déficit est dû à l'insuffisance des engagements en matière d'appui budgétaire, à la faiblesse du dollar et à la décision de l'Autorité palestinienne de payer les arriérés des secteurs public et privé plus rapidement qu'il avait été initialement prévu. Nous prenons acte des niveaux historiques de l'appui financier fourni par l'Union européenne, les États-Unis et d'autres donateurs, et demandons instamment aux autres, notamment les partenaires de la région qui ne l'ont pas encore fait, d'honorer le plus tôt possible les promesses faites à Paris. Il convient de garder à l'esprit qu'un peu moins de la moitié du budget de l'Autorité palestinienne est dépensée à Gaza.

La Ligue des États arabes a tenu son sommet annuel à Damas les 29 et 30 mars. Nous avons pris acte des messages de préoccupation concernant l'évolution de la situation sur le terrain et nous nous félicitons que l'Initiative de paix arabe ait été réaffirmée, laquelle demeure un élément central de la recherche de la paix dans la région. Nous encourageons l'appui arabe aux efforts déployés par le Président Abbas pour négocier un traité de paix avec Israël; aux efforts faits par le Premier Ministre Fayyad pour mettre en place les institutions d'un futur État palestinien; et à l'unité palestinienne. Nous persistons à croire qu'il est extrêmement important de consulter les pays arabes sur toutes les questions.

La situation dans le Golan syrien occupé est restée calme pendant la période considérée, bien que les activités de peuplement se soient poursuivies.

Le Liban reste en proie à une crise politique intense, qui a jusqu'à présent empêché l'élection d'un nouveau Président, poste vacant depuis le 24 novembre 2007. La session parlementaire devant élire un président, prévue pour le 22 avril, n'a pas eu lieu, et le Président du Parlement, M. Berri, n'a pas encore fixé la date de la nouvelle session.

Le Gouvernement libanais a décidé que le Liban ne participerait pas au Sommet annuel de la Ligue des États arabes, qui a eu lieu à Damas les 29 et 30 mars. Dans un message télévisé du 28 mars adressé aux dirigeants arabes, le Premier Ministre Siniora a expliqué que son pays ne participerait pas au Sommet, parce qu'il considérerait que la République arabe syrienne était responsable de l'aggravation de la crise politique actuelle au Liban et entravait la mise en œuvre de l'initiative de la Ligue des États arabes.

Le 22 avril, une réunion entre les Ministres des affaires étrangères et des représentants de l'Égypte, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Qatar, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne, ainsi que le Secrétaire général a eu lieu au Koweït. Les participants ont adopté une déclaration qui exprime notamment le désarroi face à l'impact politique actuel au Liban; ont appelé à l'organisation immédiate d'élections présidentielles; ont exprimé leur appui au plan de la Ligue des États arabes et demandé une redéfinition et une normalisation des relations entre le Liban et la République arabe syrienne.

S'agissant de la situation sécuritaire, le 20 avril, une fusillade dans la ville de Zahle entre des factions chrétiennes rivales a fait deux morts et deux blessés dans le parti phalangiste; un passant a également été blessé. Les Forces armées albanaises ont rapidement été déployées et sont parvenues à rétablir le calme. Cependant, la situation dans la région demeure tendue.

Dans le sud, la situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) était généralement calme, mais tendue. Au début du mois d'avril, les Forces de défense israéliennes ont procédé à des exercices de grande envergure sur leur territoire, qui ont duré cinq jours.

Les Forces armées libanaises étaient en alerte pendant cette période. Aucun incident n'a été signalé.

Dans la nuit du 30 au 31 mars, une patrouille de la FINUL a été bloquée pendant plusieurs minutes par deux véhicules dans les environs de Jibal al-Butm, empêchant la FINUL de jouir de sa liberté de circulation dans la zone d'opérations. Les cinq occupants des véhicules étaient armés de fusils d'assaut. La patrouille a lancé une sommation aux individus, qui ont quitté la zone avant que la patrouille n'ait pu formellement les identifier. Il s'agit du premier incident de ce genre depuis la fin de la guerre de 2006, au cours de laquelle la FINUL s'est heurtée à des éléments armés dans sa zone d'opérations. Depuis, la FINUL et les Forces armées libanaises ont pris des mesures de coordination supplémentaires, y compris des patrouilles et des points de contrôle, pour s'assurer que du personnel armé non autorisé ne se trouvait pas dans la zone et pour empêcher le transfert d'armes dans la zone entre le fleuve Litani et la Ligne bleue.

Je tiens également à réitérer que les parties ont pour obligation d'assurer la sûreté, la sécurité et la liberté de manœuvre de la FINUL et d'accorder leur pleine coopération à la mission dans l'exécution de son mandat.

La FINUL a enregistré une augmentation importante du nombre de violations aériennes israéliennes, qui se produisent tous les jours. Leur nombre est passé de 282 en février à 692 en mars, et il y en a eu 476 au cours de la première moitié du mois d'avril. Les survols constituent une violation de la souveraineté libanaise et de la Ligne bleue, et continuent de saper la crédibilité de la FINUL et des Forces armées libanaises.

Les Israéliens et les Palestiniens sont engagés dans les négociations sur le statut final les plus intenses depuis la rupture du processus politique il y a près de huit ans. Il ne faut pas en sous-estimer l'importance, mais il ne faut pas non plus oublier les graves dangers qui pèsent sur ce processus.

Les principaux responsables du Quatuor se réuniront à Londres le 2 mai pour examiner tous les aspects du processus lancé à Annapolis, ainsi que la situation sur le terrain. Le Secrétaire général présidera cette réunion qui aura lieu en marge d'une réunion du Comité spécial de liaison prévue le même jour. Ce comité se réunit pour évaluer les progrès réalisés dans le développement des institutions et de l'économie palestiniennes depuis la dernière réunion qui s'est tenue ici à New York en septembre dernier.

Le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial Serry travaillent avec les parties, avec les partenaires régionaux et avec le Quatuor pour appuyer le processus politique, encourager des mesures visant à honorer les engagements pris et à améliorer les conditions sur le terrain, et remédier à la grave situation humanitaire, politique et sécuritaire à Gaza et dans ses environs.

L'ONU continue de déployer des efforts afin d'assurer, par le biais de négociations, la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité et une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.